



Planographie

Nouvelles règles et listes

2007-2008

À l'intention des agents et fournisseurs

En prévision du début de l'année financière 2007-2008, la Société des alcools du Québec désire vous informer de ses nouvelles règles de planographie¹ pour les produits réguliers et de la mise à jour de listes¹ constituant le cadre d'application de ces règles.

Puisque nous procédons à une refonte majeure des planogrammes, les 2 plages de révision des planogrammes prévues en P01-07 (avril) et en P04-07 (juillet) seront combinées en une seule plage de révision. Les premiers planogrammes seront livrés en succursales en P02-07 (mai), en incluant les arrivages prévus en P-04.

Finalement, prenez note que la période d'évaluation des ventes des nouveaux produits réguliers sur 13 périodes débute à la plage de révision des planogrammes suivant l'introduction du produit. Par exemple, pour un nouveau produit introduit en P04, la période d'évaluation de ses ventes se fera de la P08 (plage suivante de révision des planogrammes) jusqu'à la P07 de l'année suivante.

Nouvelles règles de planographie 2007-2008

La mise à jour des règles de planographie pour l'année 2007-2008 est disponible sur notre site www.saq-b2b.com, sous l'onglet Politique et normes, section Planographie, document *Règles de planographie 2007-2008*. Veuillez prendre connaissance de ce document afin de bien connaître les nouvelles règles et ainsi comprendre leur mise en application en succursales.

Liste des 500 produits prioritaires

La liste des 500 produits prioritaires établit les produits les plus performants dans les succursales Sélection identifiés sur la base des 2 aspects suivants :

- Ventes en dollars réalisées au cours de la période du 1^{er} janvier au 30 décembre 2006.
- Ventes réalisées autant à prix régulier qu'en promotion et auprès de tous les types de clients, incluant les titulaires de permis d'alcool.

À titre informatif, le chiffre d'affaires du 500^e produit pour l'année 2006 (1^{er} janvier au 30 décembre 2006) fut approximativement de 445 000 \$ dans les succursales Sélection seulement. La distribution de ces produits est assurée dans toutes les Sélection. Notez que cette liste est fixée pour les prochains 18 mois.

Pour consultez la **Liste des 500 produits prioritaires** : www.saq-b2b.com, sous l'onglet Politique et normes, section Planographie.

¹ Documents en vigueur jusqu'en juillet 2008 et révisés dorénavant aux 18 mois plutôt qu'à l'année.



Planographie

Nouvelles règles et listes

2007-2008

À l'intention des agents et fournisseurs

100 succursales - Distribution nouveau produit régulier

La SAQ assure la distribution des nouveaux produits réguliers dans un réseau de 100 succursales incluant toutes les Sélection, identifiées dans cette liste. Notez qu'à l'ouverture d'autres succursales Sélection en cours d'année, cette liste évolutive se verra bonifiée du nombre d'ouvertures.

Pour consultez la **Liste 100 succursales** : www.saq-b2b.com, sous l'onglet Politique et normes, section Planographie.

200 succursales - Positionnement Circulaire

À l'achat de forfaits Majeur, Vedette et Page arrière de la *Circulaire*, la SAQ assure la distribution de ces produits dans un réseau de 200 succursales incluant toutes les Sélection. Notez qu'à l'ouverture d'autres succursales Sélection en cours d'année, cette liste évolutive se verra bonifiée du nombre d'ouvertures.

Pour consultez la **Liste 200 succursales** : www.saq-b2b.com, sous l'onglet Politique et normes, section Planographie.

92 succursales Classique de petite superficie

De nouvelles règles de planographie pour les succursales Classique de petite superficie (moins de 500 pieds linéaires d'espace tablette planogrammé) ont été définies et sont stipulées dans le document *Règles de planographie 2007-2008*. Cette liste est aussi évolutive selon les ouvertures ou fermetures en cours d'année.

Pour consultez la **Liste 92 Classique - Petite superficie** : www.saq-b2b.com, sous l'onglet Politique et normes, section Planographie.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à contacter notre
Service d'Assistance aux Relations d'Affaires (SARA)
par courriel à sara@saq.qc.ca ou par téléphone au 514 254-2711.